



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Association des Pères Jésuites du Burundi/Service Yezu Mwiza (APJB/SYM) est une œuvre sociale de l'Association des Pères Jésuites du Burundi (APJB) agréée par l'arrêté ministériel N°100/564 du 08 Avril 1964. L'APJB/SYM a démarré ses activités en 2008.

L'APJB/SYM a pour mission de promouvoir la santé intégrale de la population par la prise en charge globale du VIH SIDA, la coïnfection TB/VIH, la lutte contre la malaria, la promotion de la santé de la reproduction pour une maternité et une paternité responsable ainsi que la prise en charge des maladies chroniques chez les indigents.

La vision du SYM est : un peuple épanoui, jouissant du bien-être physique, mental et psychosocial au niveau de toutes les couches de la population burundaise. Le SYM intervient dans les Provinces de Bujumbura, Bujumbura Mairie, Muramvya, Muyinga, Gitega, Rutana, Ruyigi, Makamba, Rumonge, Kirundo et Cibitoke.

Dans le cadre de la PEC globale des PVVIH suivies par l'APJB/SYM, en partenariat avec le Programme National de Lutte contre le Sida, les infections sexuellement transmissibles et l'hépatite Virale, PNLS/IST/HV, l'APJB/SYM va mettre en œuvre les activités de PEC médicale pour accélérer le contrôle de la transmission des épidémies du VIH/Sida, de la Malaria et de la Tuberculose.

II. ROLES

Sous la supervision du Coordinateur des Projets et Programmes du SYM, le Médecin attaché à ce projet aura pour mission de coordonner les activités afin d'obtenir les résultats du projet dans toutes les composantes et en rapport avec la stratégie nationale et les exigences du bailleur de fonds dans toutes les zones d'intervention du projet.

Ses fonctions principales sont les suivantes :

- Coordonner, encadrer et superviser le personnel concerné par les activités du projet ;
- Elaborer les outils programmatiques de mise en œuvre du projet ;
- Assurer l'obtention du projet conformément aux standards de qualité requis, selon les moyens financiers et matériels prévus et dans les délais impartis ;
- Produire les rapports selon les exigences du bailleur de fonds;

- Proposer à l'équipe cadre de l'APJB/SYM des stratégies innovantes en matière de traitement des MST ;
- Rendre compte à l'équipe cadre de l'APJB/SYM;
- Participer aux réunions de coordination organisées par le bailleur ou l'APJB/SYM;
- Répondre aux exigences du bailleur en matière programmatique, financière et opérationnelle;
- Assurer une gestion efficiente du projet.

III. DESCRIPTION DES TACHES

De cette manière générale, les tâches principales du Médecin de ce projet sont :

- Assurer et coordonner les activités de PEC ;
- Assurer une bonne gestion des équipements du projet ;
- Faciliter les exercices des évaluations et des audits du projet à travers la mise à disposition des données, des documents et des informations nécessaires ;
- Assurer la transmission des différents rapports techniques dans les délais ;
- Représenter le projet dans des réunions et ateliers, ainsi que dans d'autres assises ;
- Collaborer avec le responsable des finances de l'APJB/SYM et les auditeurs externes pour la mise en œuvre et les évaluations du projet ;
- Assurer l'obtention des résultats du projet, conformément aux standards de qualité requis, selon les moyens financiers et matériels prévus et dans les délais impartis ;
- Elaborer et/ou mettre à jour les documents de planification et de programmation du projet : cadres des résultats et des ressources ;
- Elaborer les Plans de travail mensuels, trimestriels et annuels budgétisés et axés sur les résultats ;
- Préparer les outils d'opérationnalisation des activités du projet : plans d'acquisition des biens et services, chronogrammes des activités ;
- Contribuer à l'élaboration des outils de suivi-évaluation et leur mise en œuvre ;
- Assurer une gestion efficace et efficiente des activités du projet ;
- Veiller à la qualité des produits du projet à travers des orientations techniques régulières et des alertes précoces en cas de risques de déviation ;
- Procéder à une analyse axée sur les résultats et sur l'impact des différents produits du projet et proposer des réaménagements chaque fois que de besoin;
- Avertir la direction de l'APJB/SYM dans les délais en cas de risques pouvant menacer la réalisation des activités et faire des propositions de gestion des risques ;

#

- Préparer les rapports techniques et financiers en veillant à la qualité de rédaction, à la véracité des données et au respect de la périodicité et des délais;
- Travailler avec toutes les institutions et parties prenantes au projet et les autres intervenants dans le domaine de la prise en charge médicale des VIH/IST/HV et autres pathologies connexes ;
- Veiller au respect du secret professionnel et du code d'éthique et de déontologie ;
- Gérer en bon père de famille le matériel du service lui confié.

IV. PROFIL DU CANDIDAT

- Etre titulaire d'un Doctorat en Médecine ;
- Avoir une expérience de 2 ans au minimum dans la prise en charge des VIH/IST/HV et autres pathologies sexuellement transmissibles ;
- Avoir des connaissances dans la gestion du cycle des projets de développement et la méthode de programmation axée sur les résultats ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word et Powerpoint) ;
- Avoir des connaissances en santé publique ou épidémiologie constitue un avantage.
- Avoir une très bonne connaissance du français et la connaissance de l'anglais étant un avantage.

V. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Bonne capacité d'écoute ;
- Confidentialité ;
- Forte capacité de travailler en équipe ;
- Avoir une grande empathie envers ses patients et ses collègues ;
- Avoir un sens d'innovation, d'analyse et de synthèse ;
- Démontrer une intégrité personnelle et faire respecter celle de l'organisation ;
- Savoir bien communiquer verbalement et à l'écrit ;
- Avoir sens de discernement et d'innovation ;
- Etre en concordance avec la mission, la vision et les valeurs de l'APJB/SYM.



VI. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit contenir :

- Une lettre de motivation adressée au Révérend Père Directeur Exécutif de l'APJB/SYM;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé contenant Trois personnes de référence des derniers employeurs avec leurs numéros de téléphone et E-mail ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes ;
- Les attestations des emplois antérieurs ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Une attestation d'identité complète.

NB : Les autres documents seront demandés à l'endroit de celui qui aura été retenu pour ce poste.

VII. LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

- Les dossiers de candidatures sont déposés au Secrétariat de l'APJB/SYM, sis à Bujumbura, Rohero I, Avenue Bubanza, N°15 ou envoyés électroniquement à l'adresse mail : yezumwizasj@yahoo.com
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au Vendredi 29 Novembre 2024 à 12h00.

N.B : Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté. Seuls les candidats retenus seront contactés pour un test d'embauche.

Fait à Bujumbura, le 21/11/2024

Pour l'APJB/SYM

Père Pascal BIHORUBUSA, SJ

Directeur Exécutif

